



Communiqué de presse

Prise de position sur la votation populaire du 26 septembre 2010

NON à la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI)

La révision de la LACI répond à la nécessité de stabiliser sa situation financière en augmentant les recettes (augmentations des cotisations salariales de 2 à 2,2% et cotisation de solidarité de 1% pour les revenus compris entre Frs 126'000.- et Frs 315'000.-) et diminuant les dépenses (diminution des prestations pour les jeunes notamment) pour éponger un déficit annuel d'un milliard de francs depuis 2004. La solution proposée par le Parlement ne satisfait pas les Verts pour plusieurs raisons. Le **non-respect de la RPT** (répartition neutre des charges) verra les cantons et les communes assumer des coûts supplémentaires liés à l'aide sociale pour les personnes n'ayant pas ou plus accès à l'assurance-chômage. Elle consolide une **inégalité de traitement**: les bonus continueront à profiter aux hauts salaires, les cotisations à grever les bas salaires. Le 1% de solidarité ne touche pas les revenus supérieurs à Frs 315'000.- ce qui « grèverait indécemment » leurs dépenses luxueuses! Cette inégalité de traitement accentue les injustices et le **démantèlement des assurances sociales**. Le **non-respect de la péréquation financière et de la politique de l'habitat décentralisé** seront les conséquences de l'abandon de la prolongation de la durée d'indemnisation pour les régions périphériques les plus touchées par le chômage. Les femmes divorcées, les veuves et les personnes sortant de maladies verront leurs prestations fortement diminuer (réduction de 1 à 4 mois de prestations) **en contradiction avec le message de la flexibilité et de la mobilité de l'emploi et la prévention tertiaire des maladies** (la prévention tertiaire s'occupe de mesures d'aide aux patients pour prévenir les rechutes). Les jeunes en fin de formation et en recherche d'un premier emploi verront leurs prestations réduites alors même que la nécessité d'un revenu est énorme (remboursement des frais de formation, début d'une vie indépendante): quelle **contradiction entre une autonomie financière de plus en plus retardée pour une majorité juridique à 18 ans**.

La Confédération persiste à économiser de l'argent là où les gens en ont le plus besoin, alors même qu'entre 2002 et 2007, l'augmentation des salaires a été de 80% pour les managers contre 2,3% pour tous les employés!

Pour ces raisons, le comité des Verts valaisans dit **Non** à l'unanimité à cette révision.

Grégoire Raboud
Président des Verts valaisans
20.09.10